

## **Rapport d'activité du Réseau suisse des droits de l'enfant - RSDE (janvier - décembre 2015)**

### **1. Comité**

Le comité s'est réuni à trois reprises pour des séances ordinaires et une fois pour une retraite d'une journée. La retraite a permis de discuter, entre autre, de la mise en œuvre de la stratégie 2016-20.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, Flavia Frei a pris la présidence du RSDE qu'elle occupait ad interim auparavant. La vice-présidence est occupée, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, par Fouzia Rossier (Terre des hommes – aide à l'enfance).

Un groupe de travail du comité a procédé à l'évaluation de la stratégie 2010-15 du RSDE et à l'élaboration d'un projet de stratégie 2016-20 à l'attention de l'assemblée générale. Sur la base des retours de l'assemblée générale et des séances de comité, cette stratégie a été finalisée et adoptée par le comité lors de sa séance du 11 novembre 2015.

### **2. Membres**

Kinderbüro Basel est redevenu membre du RSDE en 2015, après avoir démissionné en 2015 parce qu'il était déjà affilié par l'intermédiaire de Kinderlobby. Avenir Social a également adhéré à nouveau au RSDE. Pro Kinderrechte Schweiz a fait une demande d'adhésion, acceptée par le comité, de même que Schlupfhuus Zürich.

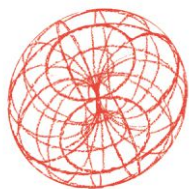
Terre des hommes Suisse (Bâle), Terre des hommes - aide à l'enfance (Lausanne) et Terre des hommes Suisse (Genève) ont pris la décision qu'à l'avenir, seul Terre des hommes - aide à l'enfance serait formellement membre du RSDE et qu'elle représenterait les autres organisations. C'est pourquoi, Terre des hommes Suisse (Bâle) a démissionné fin 2015. L'association mira a été dissoute au milieu de l'année 2015 et perd par conséquent son statut de membre.

L'association LEBE! a souhaité résilier son adhésion au Réseau car son budget ne lui permettait plus de payer la cotisation de membre.

### **3. Projets**

#### **Présentation du rapport de l'Etat**

Le processus de présentation du rapport de l'Etat a représenté, en 2015, le dossier principal autour duquel s'articulaient les travaux du RSDE. La responsable du bureau ainsi que des organisations membres intéressées étaient présentes les 21 et 22 janvier à Genève pour l'audition de la délégation de l'Etat. Le 4 février 2015, le Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant publiait ses observations finales (Concluding Observations) à l'attention de la Suisse. Les membres du RSDE en ont été informés le jour de leur publication. Le Réseau a également publié un communiqué de presse au sujet des observations finales.



Etant donné qu'aucun communiqué de presse n'avait été annoncé par l'OFAS pour le jour de la publication, le RSDE et d'autres ONG s'étaient mis d'accord pour publier un communiqué tôt le lendemain matin, ce qui était le délai le plus court compte tenu de l'élaboration d'une prise de position et du temps de traduction. Pourtant, le soir même de la publication des observations finales, l'ats a diffusé un communiqué d'agence basé sur les informations internes de l'OFAS. Ce communiqué a été repris par plusieurs journaux (p. ex. St. Galler Tagblatt, Blick <http://www.blick.ch/news/schweiz/uno-fordert-schweiz-soll-multis-besser-kontrollieren-id3458799.html>) en mettant en avant tout particulièrement l'exigence d'une plus grande responsabilité des entreprises suisses sur le plan des droits de l'enfant. Le correspondant de la NZZ à Genève a également réagi. De ce fait, l'attention pour ce sujet avait déjà été captée en grande partie mercredi et la stratégie de communication du RSDE et des autres ONG en devenait caduque.

Le communiqué de presse du RSDE sur les observations finales a été diffusé, le 5 février entre 6 et 7 heures, à une longue liste de destinataires ainsi qu'à deux journalistes en Suisse romande et quatre en Suisse allemande susceptibles d'être intéressés et à qui il a été suggéré personnellement de mettre en lien ce thème avec des sujets qu'ils avaient précédemment traités. Mais suite aux informations parues le mercredi, l'intérêt n'était pas très marqué. La Aargauer Zeitung publia un article avec l'accroche de la Ritaline et vendredi un article paraissait dans "Blick am Abend" qui mettait à sa façon bien particulière le sujet en lien avec des propos du Pape sur les châtiments corporels.

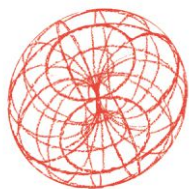
Les observations finales du Comité des droits de l'enfant étaient au centre des discussions lors de l'assemblée générale du RSDE le 25 mars 2015.

Le Réseau suisse des droits de l'enfant tire un bilan très positif de son implication en tant qu'acteur de la société civile dans le processus de présentation du rapport étatique. Une concordance claire existe entre les recommandations faites par le RSDE dans son rapport des ONG et les observations finales du Comité des droits de l'enfant. En résumé on peut dire que 68% (2/3) des recommandations du RSDE ont été repris à l'identique ou de manière équivalente dans les observations finales.

Le thème central des activités du RSDE dans les années à venir sera de se diriger vers la mise en œuvre des observations finales du Comité des droits de l'enfant, ensemble avec les organisations membres et d'autres acteurs de la société civile ainsi qu'en collaboration avec la Confédération et les cantons ou les conférences intercantionales.

#### **4. Monitoring**

Les actualités pertinentes en lien avec les droits de l'enfant ont été répertoriées en continu et communiquées grâce au site web et à la newsletter. En plus des actualités politiques, la newsletter a aussi fait la part belle aux informations de fond provenant de sources scientifiques et de la pratique, ainsi qu'aux activités centrales du RSDE et d'autres acteurs dans le domaine des droits de l'enfant.



## 5. Communication: site web, newsletter et communiqués de presse

Grâce à la collaboration rédactionnelle avec l'Institut International des Droits de l'enfant, les infos publiées sur le site web et dans la newsletter paraissent en langue allemande et française sans différence qualitative.

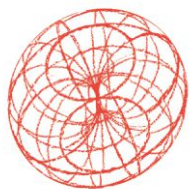
Au cours de l'année 2015 ont été publiées 39 brèves en allemand et français dans la rubrique principale "actualités" du site web et quatre newsletters bilingues. Une prospective et une rétrospective ont été publiées respectivement avant et après les sessions des chambres fédérales sur les sujets pertinents du point de vue des droits de l'enfant. En outre, les trois principaux volets de notre monitoring, à savoir l'observation des médias papier, des décisions du Tribunal Fédéral et de la politique fédérale, ont été rendus accessibles à nos membres grâce à l'intranet.

Comme d'habitude, une page spéciale a été mise en ligne en novembre 2015 en prévision de la journée internationale des droits de l'enfant, présentant les logos des organisations membres actives ainsi qu'un calendrier des manifestations.

## 6. Communication: dialogues

Dans le cadre des dialogues que le RSDE entretient avec les groupes de parties prenantes au sein de la Confédération, des cantons, du parlement, des organes spécialisés, des milieux professionnels et de la société civile, l'accent a également été mis sur les observations finales 2015 du Comité des droits de l'enfant. Les présentations et discussions suivantes au sujet des observations finales ont eu lieu :

- Présentation des Concluding Observations à la Commission politique de la Fondation Protection de l'enfance Suisse le 9 mars 2015 (Stefanie Knocks, responsable du bureau, Flavia Frei, présidente ad interim)
- Audition au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil National (CSEC-N) le 26 mars 2015 (Flavia Frei, présidente ad interim)
- HfK Zug, présentation des observations finales dans le cadre du cours sur la Convention des droits de l'enfant (formation diplôme) le 31 mars 2015 (Stefanie Knocks, responsable du bureau)
- Conférence annuelle de la CDAS, 21-22 mai 2015, présence de représentants-es du RSDE (Christina Weber Khan (Kinderanwaltschaft), Fouzia Rossier (Terre des hommes), Muriel Langenberger (Jacobs Foundation), Wim Nellestein (CSAJ), Flavia Frei (Protection de l'enfance Suisse) et discussions informelles sur la CDE et les Concluding Observations.
- Conférence annuelle de la CPEAJ, 19 juin 2015, intervention „Le rôle de la société civile dans le cadre de l'application des recommandations, point de vue du Réseau suisse des droits de l'enfant“ (Stefanie Knocks, responsable du bureau, Christina Weber Khan, vice-présidente ad interim)
- Conférence de sensibilisation „Les recommandations du Comité des droits de l'enfant à l'attention de la Suisse“, 17 septembre 2015, Présentation „Le suivi des



observations finales du point de vue du Réseau suisse des droits de l'enfant" (Stefanie Knocks).

- Formation des parents CH, CAS Fondements de la formation des parents, 18 septembre 2015, présentation sur la CDE et les observations finales du point de vue de la formation des parents (Stefanie Knocks).

Etant donné qu'il existe, au sein de la CDE, un très large spectre de sujets liés à la politique de l'enfance et de la jeunesse, le bureau du RSDE se concentre essentiellement sur les dialogues autour des thèmes qualifiés de "mesures générales de réalisation" dans le processus d'élaboration des rapports (General Measures of Implementation: article 4, article 42, article 44 § 6 CDE). En ce qui concerne les questions plus spécifiques liées aux droits de l'enfant, le bureau du RSDE reste plutôt sur la retenue. Une implication peut être envisagée quand il s'agit d'un sujet important pour le processus d'élaboration des rapports, qu'il représente un faible investissement de travail et qu'il est peu couvert par les organisations membres. Concrètement, en 2015, le dialogue a été entretenu dans les domaines suivants, par exemple:

- Contacts avec des services de la Confédération (principalement OFAS (DFI), Direction du droit international public DDIP) et des conférences intercantionales (surtout CDAS, COPMA)
- Au niveau national, le RSDE participe actuellement à deux alliances d'ONG en tant que membre actif: la plateforme droits humains des ONG et la Coalition Education ONG. Il est également partenaire de Facteur de protection D.
- Echanges avec des organisations partenaires (p. ex. le Centre suisse de compétence pour les droits humains, UNICEF, humanrights.ch, l'observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, la Commission nationale de prévention de la torture, Jacobs-Foundation, etc.)

Au niveau international, le RSDE a eu des échanges avec le réseau partenaire en Allemagne autour du suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant. Par ailleurs, le RSDE a été représenté par Hanne Sieber (EACH) en mars 2015 à l'assemblée annuelle de Child Rights Connect.

## **7. Prises de position politiques**

En 2015 à nouveau, le RSDE a pris part, dans le cadre de son mandat restreint, à certaines procédures de consultation dans des thèmes liés aux droits de l'enfant :

- Prise de position sur les projets de modification de la loi sur les étrangers (mise en œuvre de l'article 121a Cst., Adaptation du projet de modification de la loi fédérale sur les étrangers (intégration) = mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse.)

Par ailleurs, le RSDE et plusieurs autres organisations ont accompagné de près la phase parlementaire de l' Iv.Pa. Amherd Viola (07.402) "Loi fédérale sur l'encouragement et la protection des enfants et des jeunes. Base constitutionnelle", entre autre à l'aide d'un argumentaire en faveur d'une acceptation de l'Iv. Pa. et de lettres de soutien.